

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] Observations dans le cadre de l'enquête publique

Date : Mon, 27 Sep 2021 22:08:59 +0200

De :

Pour : pref-enqpub-orcheremeac@maine-et-loire.gouv.fr

Madame,Monsieur,

J'ai pris connaissance de la demande de réouverture de la carrière de l'Orchère.

Habitante du territoire, je veux vous faire part de mon opposition à ce projet.

Cette opposition ne concerne pas le fait que je vive à proximité et que je craigne quelques désagréments d'ordre personnel.

Mon opposition concerne le fait que reprendre l'exploitation de cette carrière me paraît en complète contradiction avec les enjeux environnementaux auxquels nous avons à faire face aujourd'hui.

Cette carrière vise à produire du calcaire destinée à l'alimentation animale en élevage industriel. Ce mode de production n'a pas d'avenir compte tenu de la nécessité de réduire notre impact écologique. Il ne me paraît donc pas cohérent de démarrer une nouvelle production de calcaire de ce type. Toutes nos énergies, qu'elles soient publiques ou privées, devraient être consacrées à développer des modèles agricoles durables et respectueux de notre environnement et de la biodiversité.

Le territoire concerné est situé au cœur de l'Espace Naturel Sensible du Layon. La zone de la carrière pourrait devenir une vraie réserve de biodiversité une zone protégée pour la faune et la flore. Il n'est absolument pas cohérent, dans ce cadre, d'acter la reprise d'une exploitation pour 27 ans !

Enfin, l'exploitation d'une carrière génère d'importantes émissions en CO2. Le récent rapport du GIEC a montré l'urgence de réduire ces émissions de GES. Comment, dans ce contexte, pouvons-nous encore autoriser l'ouverture de nouvelles activités à si fort impact ?

Espérant que vous prendrez en compte ces considérations incontournable pour notre avenir et celui de nos enfants, je me tiens à votre disposition pour toute précision.

Cordialement,